

Règlement

de la « Dictée du Neubourg » 2024

La « dictée du Neubourg » sera organisée par la ville du Neubourg en partenariat avec l'Université Populaire et les établissements Lepetit du Neubourg.

- Cette animation est ouverte à tous, adultes et jeunes, à partir du CM1.
- La participation est libre et gratuite.
- Il est recommandé de prévoir une inscription, en amont, par téléphone ou par courriel, jusqu'au 14 mars, afin d'organiser au mieux, la disposition des tables. Une préinscription est proposée par courriel (Mairie) et les inscriptions seront également prises le jour-même en fonction des places disponibles.
- La participation à la « Dictée du Neubourg » implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Modalités de participation

- Le candidat se voit attribuer une copie, non nominative, ainsi qu'un stylo bleu.
- L'utilisation du téléphone portable, ouvrage ou tout autre support est interdite durant la dictée.
- La dictée sera suivie immédiatement d'une correction croisée.
- Trois catégories de participation (longueur et difficulté du texte adaptée) :
CM1-CM2-6^{ème}, 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}, adultes et lycéens.

Modalités de notation et de classement

- Pour l'orthographe, est considérée exacte, celle des mots qui apparaît dans les éditions les plus récentes du Petit Larousse sous réserve de l'application des règles d'accord et de conjugaison.
- Toute modification sur la copie est acceptée dans la mesure où elle est parfaitement lisible.
- Lors de la correction, le lecteur signalera les difficultés éventuelles et répondra aux questions des participants. Chaque candidat doit suivre le rythme de correction du référent.
- Les copies seront ramassées à l'issue de la dictée et redistribuées à d'autres candidats. Les candidats correcteurs vérifieront les erreurs et les reporteront sur la copie qu'ils corrigent.

Barème

- Le barème est le suivant, toute erreur : orthographe, accords, conjugaison... est comptabilisée pour un point. Ce qui relève de la ponctuation, des accents ou des majuscules-minuscules est comptabilisé pour une demi-erreur.
- Les meilleures copies sont reprises pour contrôle par des personnes référentes.
- La décision des membres du Jury est sans appel.
- Les deux lauréats de chaque catégorie ayant totalisé le moins d'erreurs recevront comme prix un bon d'achat à la Librairie Lepetit.
- En cas d'égalité des lauréats, un tirage au sort sera réalisé pour récompenser deux lauréats seulement, par catégorie.

Commune du Neubourg

L'Université Populaire

Librairie Lepetit